

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Un jeune homme se noie au PK 14

ENA  
Libreville/Gabon

**M**ATIN dramatique hier au PK 14. Plus précisément à Bikélé dans le 3<sup>e</sup> arrondissement de la commune de Ntoum. Junior Kazé Djou, Camerounais âgé de 27 ans, y a trouvé la mort en tentant d'effectuer la traversée du lac qui baigne la zone. Cette noyade a provoqué une onde de choc d'autant que le jeune homme y était bien connu en raison de ses activités agricoles. Selon les témoins rencontrés sur le lieu de l'accident, Kazé Djou était en train de traverser le lac à l'aide d'un radeau de fortune sur lequel il avait placé une partie de son lit. En fait, son logement se situait juste de l'autre

côté du lac. Parvenue au milieu du cours d'eau, l'embarcation a chaviré, sans doute en raison du poids de son chargement ou d'une mauvaise manœuvre. Un chavirement qui sera fatal au ressortissant camerounais, puisqu'il y a trouvé la mort. Alertés, les pompiers plongeurs sont arrivés sur le lieu de la tragédie, et après une première tentative infructueuse, ils parviendront à repêcher le corps sans vie qui était coincé sous l'eau. Les agents de police ont pu établir le constat du décès qui a causé un vrai traumatisme parmi la population avoisinante qui continue à s'interroger sur les circonstances de ce drame. Certes profond, le lac de la tragédie n'est pas si immense pour provoquer une noyade. Question : Junior Kazé Djou savait-il nager ?



Photo : Antoine Essone Ndong

C'est dans ce lac que s'est noyé le jeune Kazé Djou Junior.

## Le chef du quartier Nkembo-Nord et sa famille victimes d'un sinistre



Photo : Adjai Ntoutoume / L'Union

Ce cliché montre l'ampleur des dégâts.

Adjai NTOUTOUME  
Libreville/Gabon

**U**N incendie d'une violence inouïe s'est déclaré samedi dernier, vers 11 heures, au quartier Nkembo-Nord, dans le deuxième arrondissement de Libreville. Les victimes sont le chef dudit quartier, François Nguema, et sa famille. Deux maisons leur appartenant ont été réduites en cendres et une troisième partiellement brûlée. Les efforts des sinistrés et des secou-

ristes pour sauver ce qui pouvait l'être encore ont été vains en raison de la violence des flammes et du fait que l'eau, pour faire face à ce genre de situation, est une denrée rare dans cette partie de la capitale gabonaise. Le chef de quartier et les siens ont donc tout perdu. Alertés, les sapeurs-pompiers sont arrivés avec beaucoup de retard, alors que le feu avait déjà presque tout consumé sur son passage. Aussi, leur travail a-t-il consisté à éviter que les flammes se propagent aux habitations mitoyennes et ainsi faire davantage de victimes.

## Auteur présumé de délits en France, un Gabonais en attente d'expulsion

JNE  
Libreville/Gabon

**U**N jeune compatriote âgé de 20 ans, sans domicile fixe (SDF), vivant en situation irrégulière en France et déjà très défavorablement connu des services de police de l'Hexagone, a été interpellé le 1<sup>er</sup> août dernier à Rennes pour présomption de cambriolage d'un appartement. Le jeune homme a ensuite été conduit dans un centre de rétention administrative de la région parisienne, en vue de son expulsion du territoire français. D'après les médias français, les faits reprochés au jeune SDF remonteraient dans la nuit du jeudi 30 au vendredi 31 juillet dernier quand le mis en cause, dont l'identité n'a pas encore été rendue publique pour raisons d'enquête,



Photo : DR

La ville de Rennes où notre compatriote a été pris en flagrant délit dans une habitation.

se serait introduit par effraction dans un appartement de la rue Lobineau, à Rennes. Il aurait passé la soirée sur les lieux en écoutant de la musique, mangeant la nourriture et buvant l'alcool qui s'y trouvaient. Il aurait en outre volé des vêtements du propriétaire de la mai-

son – il portait ces habits au moment de son interpellation – et un chéquier. Après avoir reconnu les faits en enquête préliminaire, le présumé délinquant a été conduit dans un centre de rétention administrative en région parisienne, en vue de son expulsion vers le Gabon.